



# Association pour un Développement Harmonieux de l'Est du Pays d'Evian

## CONVOCATION

### Assemblée Générale et INFORMATION SCoT Enquête Publique Jeudi 11 juillet 2019 à 20 heures Salle des Fêtes à Maxilly-sur-Léman

Meillerie 22 juin 2019

#### Assemblée Générale :

- 1) Rapport d'activité : Information SCoT et débat ouvert
- 2) Rapport financier
- 3) Moment convivial verre de l'amitié

Mesdames, Messieurs, chers adhérents,

Le **SIAC**, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (62 communes) a validé le 14/03/2019 le document : Schéma de Cohérence Territoriale, **SCoT** du Chablais en révision.

Le document central PADD fixe les orientations d'aménagement du Chablais : sur son habitat, son économie, ses transports, ses équipements et son environnement : [objectif 2035](#).

L'ADHEPE a identifié, entre autres, dans la version actuelle de révision du SCoT, des projets qui lui semblent contraire aux intérêts de la population locale et des insuffisances que nous devons dénoncer. Plus précisément en ce qui concerne le Désenclavement multimodal du Chablais, dont :

- 1) **Projet de réouverture de la ligne du Tonkin** : Evian / Saint-Gingolph, avec des trains régionaux suisses (appelés RER Sud-Léman) qui circuleraient : Evian → Saint-Gingolph → Port-Valais → Vouvry → Viognaz → Monthey → Saint-Maurice (VS) en Suisse.

On vous fait croire - que le passage des trains diminuera la circulation des véhicules sur la route D 1005 - que les Suisses investiraient 100 M€ - qu'il n'y aura pas de Fret sur cette ligne, où est la vérité ? (réf , Site : [adhepe.com](http://adhepe.com) « *Lettre ouverte aux 62 maires du Chablais* »).

Ce qu'on vous cache : si des trains circulent, tous les secteurs urbanisés seront contraints d'avoir des parois anti-bruit pour protéger les habitations. Pour des raisons de sécurité des passages à niveau, seront supprimés dans les villages de Lugrin, Maxilly, Neuvecelle, (difficulté pour le passage de la montagne au littoral et vice et versa), et un résultat environnemental négatif dû à l'emprise importante des surfaces de la gare de Lugrin et de Neuvecelle.

Le projet du Tonkin s'est appuyé, entre autres, sur l'ouverture d'une ligne ferroviaire similaire (réf, Etude TTK 2011): BELFORT / DELLE (21 km) dont l'enjeu était de relier la gare TGV à la région urbaine puis à Porrentruy en Suisse en direction de Bienne.

Initialement **la fréquentation prévue était de 6 900 voyageurs/jour qui devait supprimer un trafic de 5 600 voitures/jour**. Depuis l'ouverture de cette ligne en décembre 2018, c'est un fiasco, au plus **150 voyageurs/jour**, (réf. *Est Républicain* 17/03/2019).



## Association pour un Développement Harmonieux de l'Est du Pays d'Evian

Ce scénario catastrophe, c'est ce que le SIAC, document SCoT, prépare avec le « Tonkin » payé avec l'argent public, le vôtre, « *prévision de réalisation 200 M€ en 2018 et déficit de fonctionnement annuel de 1,7 M€, réf. étude TTK 2011* ».

### 2) **Projet du vélo route « sud Léman » dans le cadre ViaRhôna, section Locum / Publier :**

Ce tracé étudié par le bureau d'étude GTR serait à 80 % en voie partagée : vélos - voitures - camions- dont une partie sur la route D 1005 sous-dimensionnée et accidentogène.  
De notoriété publique : circuler à vélo, entre Saint-Gingolph et Evian, est un enfer.

*Coût : Prix global des travaux 25 millions d'euros, soit 1,40 million d'euros du km, réf. Bureau d'Etudes GTR (2018) alors que le Dauphiné Libéré du 16/10/2018 annonce « ViaRhôna c'est 100 000 euros le tronçon d'un kilomètre »*

### 3) **Absence de projet de fuseau routier rapide Sud Léman, éloigné des berges du lac :**

Thonon / Saint-Gingolph. Alors que la route du littoral, la Départementale 1005 Evian / Saint-Gingolph, est vulnérable aux risques d'éboulement de la falaise de Meillerie, (sa sécurisation pose des problèmes majeurs, non résolus à ce jour). Dans le cas d'une fermeture totale de cette route du littoral, entre Evian et la Suisse, une seule alternative passer par Châtel (80 km).

**Qui peut croire que des trains sur la ligne du Tonkin désenclaveront l'Est du Chablais ?**

## **OUI à UNE VOIE VERTE CYCLO-PIETONNIERE**

**sur l'emprise de la voie ferrée du Tonkin**

**d'Evian à Saint-Gingolph (18 km) qui s'intégrerait dans le parcours ViaRhôna**

**Seule réalisation pertinente et adaptée pour tous**

Cette voie verte :

Site unique sur le lac Léman – Tracé sécurisé pour tous les déplacements – Accessible à tous : piétons, cyclistes, promeneurs - Atout majeur pour la région : économique et touristique – Infrastructure respectueuse de l'environnement.

*Coût moyen de réalisation : 110 000 euros du km sur l'emprise d'une voie ferrée (réf. SETRA).*

Cette réunion d'information est ouverte à tout public, amenez vos amis.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer pour de plus amples informations salle des Fêtes de Maxilly, le jeudi 11 juillet 2019 à 20 h

Salutations cordiales.

Présidente de l'ADHEPE Agnès Deroudilhe



## Association pour un Développement Harmonieux de l'Est du Pays d'Evian

**Le projet de ce SCoT est soumis à Enquête Publique  
Mobilisez-vous en donnant votre avis**

<https://www.siac-chablais.fr/amenager-scot/scot-en-revision>

**Durant la durée de l'enquête publique, du 15 juin au 30 juillet à 18 h 30, les observations peuvent être :**

- a) consignées dans des registres qui sont ouverts dans les différents lieux de cette Enquête Publique mentionnés ci-dessous aux heures habituelles d'ouverture,
- b) *ou* exprimées auprès du commissaire enquêteur lors de permanences mentionnées ci-dessous,
- c) *ou* exprimées par voie postale à l'attention de Madame la Présidente de la commission d'Enquête à l'adresse de l'établissement en charge du SCoT : Syndicat Intercommunal du Chablais (SIAC) 2, rue des Allobroges- Square Voltaire – BP 33 74201 Thonon-les-Bains,
- d) *ou* communiquées vos observations par voie électroniques sur registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.democratie-active.fr/scot-chablais/>
- e) *ou* par mail à l'adresse suivante : [scot-chablais@democratie-active.fr](mailto:scot-chablais@democratie-active.fr).

Lieux, jours et heures où se tiendra un commissaire enquêteur :

- Le mercredi 19 juin de 16h00 à 18h00 dans les locaux des services techniques de la Mairie d'EVIAN
- Le samedi 22 juin de 9h00 à 11h30 dans les locaux de Thonon Agglomération à BALLAISON
- Le samedi 22 juin de 9h30 à 11h30 à la Mairie de THONON-LES-BAINS
- Le lundi 24 juin de 16h00 à 18h30 au siège de la CCPEVA à PUBLIER
- Le samedi 29 juin de 8h30 à 11h00 dans les locaux de Thonon agglomération à PERRIGNIER
- Le mardi 2 juillet de 15h30 à 17h30 à la Mairie de LUGRIN
- Le samedi 6 juillet de 9h30 à 11h30 à la Mairie de CHENS-SUR-LEMAN
- Le jeudi 11 juillet de 16h30 à 18h30 à la Mairie de MORZINE
- Le samedi 13 juillet de 9h00 à 11h30 au siège de la Communauté du Haut-Chablais à BIOT
- Le vendredi 19 juillet de 15h30 à 17h30 à la Mairie d'ABONDANCE
- Le samedi 20 juillet de 9h30 à 11h30 à la Mairie de THONON-LES-BAINS
- Le lundi 22 juillet de 16h00 à 18h30 au siège de la CCPEVA à PUBLIER
- Le lundi 22 juillet de 16h30 à 18h30 à la Mairie de LULLIN
- Le samedi 27 juillet de 8h30 à 11h00 dans les locaux de Thonon Agglomération à PERRIGNIER
- Le mardi 30 juillet de 16h30 à 18h30 à la Mairie de MORZINE